

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2019
18 heures – 20 heures

Étaient présents :

L'équipe enseignante : Mme MAURE-LEVREUX, Mme MERLE, Mme PAYRE, Mme DAVID, Mme PONSOLLE, Mme BADET, Mme BELOEIL-BAPPEL, Mme JOSEPH

Les Représentants de parents d'élèves : Mme BROUILLET, Mr DESCOMBES, Mme SAINTIGNY, Mr DEJEUX, Mme BEHRENS, Mme MATSUNAGA

La Représentante de la Municipalité : Mme CARLE-VIGUIER

La Représentante des DDEN : Mme DAJJAT est supplée par Mme DECREUSEFOND

Étaient excusés :

Les Représentants de parents d'élèves : Mme BEAUSSIER

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale : Mr FRANÇOIS

Mme David est désignée secrétaire de séance.

Le conseil d'école débute à 18h00 sous la présidence de Mme MAURE-LEVREUX, Directrice de l'école. Lors du tour de table de début de séance, Mme DECREUSEFOND explique le rôle des DDEN.

1. BILAN DE RENTRÉE

Élections de Représentants de parents d'élèves

Présentation des membres du Conseil d'école. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres du Conseil d'école.

Les élections des Représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019.

La liste présentée, composée de 7 parents est élue avec un taux de participation de 44,97% (le taux de participation était de 44,90% l'année précédente).

Parents inscrits	Nombre de votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages exprimés
189	85	4	81

Ont ainsi été élus titulaires : Mme BEAUSSIER, Mme BROUILLET, Mr DESCOMBES, Mme SAINTIGNY, Mr DEJEUX, Mme BEHRENS, Mme MATSUNAGA

Effectifs et équipe pédagogique

Les effectifs à la rentrée 2019 avec 130 élèves répartis ainsi (135 en 2018 pour rappel) :

Mme MERLE	Mmes BELOEIL-BAPPEL et JOSEPH	Mmes MAURE-LEVREUX et JOSEPH	Mme DAVID	Mme PONSOLLE	Mme BADET Dispositif Ulis d'école	Mme PAYRE Dispositif EHPI
10 CP 16 CE1	10 CP 15 CE1	19 CE2 8 CM1	7 CE2 7 CM1 12 CM2	6 CM1 20 CM2	6 élèves inscrits dans les classes de référence précédentes	8 élèves inscrits dans les classes de référence précédentes
26	25	27	26	26		

A ce jour, les effectifs sont de 133 élèves (1 départ et 4 arrivées depuis la rentrée).

L'équipe éducative est composée également de :

- 6 Auxiliaires de vie scolaire (AVS) : Mme DOUDOU, Mme NAOUI, Mme BONNIN, Mme MONNIER, Mme BELALOU, Mme BENOIT
- Mr DAHMANI, professeur de langue de culture d'origine enseigne le mardi de 16h30 à 18h
- Mme PELLETIER, agent d'entretien

Les réunions de rentrée de classe ont eu lieu pendant les 3 premières semaines du mois de septembre :

Les différents thèmes (projet d'école, périscolaire, sécurité, programmes/évaluations, rôle des Représentants de parents d'élèves et implication des parents, ...) ont été abordés en début de chaque réunion cette année. Rediscuter de la formule au 3ème conseil d'école.

Livret scolaire unique numérique (LSU) et remise du livret en main propre :

Livret unique du CP à la 3^{ème}, il constitue un outil officiel de sauvegarde, de restitution et d'édition des compétences des élèves. La continuité inter-degrés : des bilans trimestriels en fin de cycle seront effectués. Il est aujourd'hui généralisé à l'ensemble des établissements scolaires.

La remise des livrets se fera en mains propres à la fin des 3 trimestres (proposition de rendez-vous notée dans le cahier de liaison par l'enseignant). Pour cette période, les livrets seront remis du 12 au 20 décembre 2019.

Santé scolaire :

L'infirmière scolaire, Mme Cierniak interviendra auprès des élèves de CM2 pour une formation aux premiers secours et auprès des CP pour une intervention sur le sommeil.

Bilan de la coopérative scolaire :

Une participation volontaire a été demandée aux parents pour financer une partie des sorties scolaires et l'achat du matériel pédagogique.

Nous remercions les parents pour leur engagement.

Il est également rappelé que pour les activités extérieures autres que certains déplacements effectués dans le cadre de projets de classes sur Mâcon et de cycles sportifs, les bus sont financés par l'école.

Proposition de relancer un appel à participation dans les cahiers de liaison et mentionner quelques extraits du compte-rendu de conseil d'école, dont celui-ci.

Nous rappelons que les participations en cours d'année sont possibles.

Bilan définitif de la coopérative scolaire au 31/08/19 : 3773,11. €

Les commissaires aux comptes sont : Mme Payre (enseignante) et Mme Brouillet (parent d'élève).

Lecture du compte-rendu financier :
Total charges : 4677,01€
Total produits : 7055,50 €
Résultat de l'année 2018/ 2019 : 2378,49 €
Total actif : 3773,11 €
Solde au 31/08/2019 : 3773,11€

Un photographe viendra pour les photographies individuelles et de fratries le 25 novembre 2019. Rappel : Pour l'année scolaire 2018-2019, un don de 15 euros par élève a été versé par l'APEEGF, soit 2305 €.

Nous remercions l'APEEGF pour cette participation financière.

Actions de l'école, des parents et de l'association APEEGF

Cette année encore, les parents d'élèves et l'APEEGF, en partenariat avec les équipes enseignantes, proposeront des initiatives et projets au profit des écoles du Grand Four tout au long de l'année scolaire pour permettre de financer les besoins des écoles (sorties scolaires, matériel...).

L'assemblée générale de l'APEEGF a eu lieu le vendredi 27 septembre 2019.

Il a été proposé un accueil café/jus de fruits de rentrée.

Avant les vacances de Noël sera organisée une vente de sapins.

L'association proposera d'autres actions en cours d'année :

- Vente de sablés à Noël.
- Vente d'étiquettes de marquage pour habits vers la fin de l'année.

- Carnaval : L'APEEGF proposera une vente de gâteaux à la sortie de l'école.
- La kermesse sera organisée en fin d'année scolaire, la date est à définir.

Une réflexion APEEGF/Equipe éducative sera menée pour la mise en place d'un projet création de calendrier. Remerciements aux parents et à l'APEEGF pour toutes les actions, achats et les accompagnements de sorties scolaires.

2- RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur sera voté lors du deuxième conseil d'école, il prendra appui sur le nouveau règlement départemental à venir.

La charte Internet sera annexée au règlement intérieur avec la charte de la laïcité à l'école.

3- ACTIVITÉS DES CLASSES ET PROJETS

PROJETS D'ÉCOLE

Projet de rentrée sur le thème de la citoyenneté

Lors des premiers jours de rentrée, un défi sur le thème de la citoyenneté, autour de jeux coopératifs a été organisé par l'équipe pédagogique.

Le vendredi après-midi a été consacré au déroulement des jeux, par équipes interclasses (12 équipes).

Chaque équipe est passée par un atelier où se déroulait un jeu.

Le retour de cette journée de rentrée est très positif auprès des élèves. Ils ont pris l'habitude depuis plusieurs années de jouer ensemble du CP au CM2. Le constat fait par les équipes est qu'il y a de moins de conflits et davantage de respect entre les élèves.

Ce projet de jeux coopératifs a été prolongé dans des classes.

Semaine de rentrée en musique : apprentissage d'un chant commun (Ensemble de J. J. Goldman) et sortie musicale en chœur le vendredi 6 septembre 2019.

Repas partagé : Vendredi 20 septembre 2019 : Retour très positif des familles. Repas partagé à prévoir plus tôt dans le mois de septembre à la rentrée 2020.

Modules et méthodes d'enseignement :

- Modules de compréhension lecture : Ce2-Cm1-Cm2 répartis en 5 groupes de niveau. L'objectif est de travailler les mêmes compétences mais en variant les supports, les méthodes de façon à proposer à chaque élève un parcours adapté.
- Arrêt méthode Singapour. On garde la modélisation des problèmes mais c'est une méthode difficilement applicable en double niveau. Mise en place de la méthode Heuristique de mathématiques de N. Pinel : Méthode visant à construire les savoirs en faisant le lien entre les connaissances, les compétences et les savoirs-faire. Cette méthode permet à chacun d'avancer à son rythme.
- Méthode Faire de la Grammaire au jour le jour du CE1 au CM2/ Mme Picot: Il s'agit d'allier la lecture, la grammaire, la conjugaison et l'orthographe à partir d'un texte de lecture. Cette méthode met en valeur la démarche d'investigation des élèves et elle permet de donner du sens aux apprentissages. Les progrès sont rapides et constants dans le temps.
- Individualisation des parcours et prise en compte des spécificités des élèves :
Mise en place de plans de travail hebdomadaires du CE2 au CM2. Ils permettent aux élèves d'apprendre des contenus d'enseignement de manière autonome, à leur rythme, en interaction également avec les autres élèves, durant des temps actifs inscrits dans l'emploi du temps.
Comme l'année précédente, seront proposés aux parents des temps de découverte dans des classes.
- Présentation de l'apprentissage de la lecture au CP : apprentissage du code (utilisation des Alphas) + lecture de textes (méthodes Calimots et Auditor-Auditrix)

Ces méthodes permettent d'harmoniser les méthodes d'apprentissage, de donner du sens aux apprentissages et de favoriser les parcours individualisés.

Les décroissements

CM1 et CM2 : Histoire avec Mme David / Géographie avec Mme Ponsolle. Le travail se fait à partir de progressions spirales.

Sciences : Les Ce2 sont regroupés et les Cm1 de Mme Maure-Levreux rejoignent la classe de Mme David
Décloisonnement cycle 2- Ulis en orthographe , production d'écrits et Questionner Le Monde jusqu'aux vacances de Toussaint.

Sport : Demande auprès de la mairie si possibilité d'avoir une salle des Saugeraies surtout pour les périodes 2, 3 et 4 car la salle motricité des maternelles n'est plus très disponible.

Projet musical :

1) Projet fédérateur de rassemblement choral « La Fontaine et le Corbeau » d'Isabelle Aboulker

Les classes de Ce2-Cm1 et Cm1-Cm2 y participent. Fabl' opéra d'après des fables de Jean de la Fontaine, en partenariat avec la DSDEN 71 et le Conservatoire de Musique Edgar Varèse de Mâcon. Ce projet pédagogique pluridisciplinaire se déroulera sur l'ensemble de l'année scolaire. Une restitution publique de l'œuvre musicale, interprétée par les classes, est prévue en fin d'année au théâtre.

2) Chorale sur le thème de la citoyenneté

Les deux classes de CP-CE, la classe de Ce2-Cm1-Cm2, les élèves d'EHPI et d'ULIS y participent.

Liaison GS/CP :

Les alphas sont utilisés dès la maternelle (apprentissage de la lecture). Action jardinage. Découverte de l'école.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Ces activités assurées par les enseignants pour les élèves en difficulté :

- renforcement de la lecture (fluence et compréhension).

Un bilan sera fait auprès des parents des élèves concernés. Les APC ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30. Nous rappelons aux parents qu'il est nécessaire de prévenir la Mairie si votre enfant est déjà inscrit au TAE.

L'équipe pédagogique a constaté l'efficacité de ces activités. Les élèves progressent sur le long terme.

Site de l'école :

Rappel de l'adresse du site : ele-macon-grand-four-71.ec.ac-dijon.fr

Reprise et mise à jour prochainement : il contiendra différents documents, dont quelques photos des activités de l'école. Il est rappelé qu'une inscription à la Newsletter est simple et pratique en quelques clics. Ainsi, chaque nouveauté sur le site fera l'objet d'une alerte mail.

ACTIVITÉS DES CLASSES

Évaluations diagnostiques de début d'année effectuées dans toutes les classes. Ces évaluations ont pour objectif, pour les enseignants, de voir quelles peuvent être les difficultés, les points à revoir et les aides à apporter, les groupes de compétences / modules à mettre en place, les parcours à avancer. La demande du réseau d'aides, la formation d'équipes éducatives et un projet personnel de réussite éducative peuvent être mis en place également. Projets personnels de réussite éducative (PPRE) : aider un élève dans un temps déterminé. Proposer des tâches simples, plus ciblées. Contrat entre enfant, famille et école sur toutes les aides qui peuvent être proposées à l'enfant.

CP/CE1 A – classe de Mme MERLE

- cycle athlétisme en période 1
- cycle natation en période 2

CP/CE1 B– classe de Mme BELOEIL-BAPPEL

- cycle athlétisme en période 1
- cycle natation en période 3
- cycle acrosport en période 2

CE2/CM1 - classe de Mmes MAURE-LEVREUX et JOSEPH

- Cycle natation en période 1 avec Mme Maure-Levreux
- Jeux coopératifs et jeux collectifs avec ballons en période 1 avec Mme Joseph
- A suivre cycle danse avec Mme Maure-Levreux et acrosport avec Mme Joseph en période 2
- Prévention routière pour les CM1 (partie théorique le 22/11/2019)
- Projet jardinage : carrés potagers
- Projet musique : liaison avec la littérature

- Mathématiques décloisonnement des cm1 avec Mme David

CE2/CM1/CM2 - classe de Mme DAVID

- Cycle natation en période 1
- Participation au cross du collège Pasteur
- Prévention routière pour les CM1 (partie théorique le 22/11/2019)
- Projet sur les droits de l'enfant avec les élèves du dispositif EHPI en co-intervention avec Mme Payre
- Mathématiques : CE2 : Les élèves vont avec Mme Payre. Méthode utilisée : Compagnon Maths
- CM1 et CM2 : Autodétermination

CM1/CM2 - classe de Mme PONSOLLE

- Cycle natation en période 1
- Participation au cross du collège Pasteur
- Prévention routière pour les CM1 (partie théorique le 22/11/2019)
- Projet arts visuels sur le portrait
- Plans de travail papier et numérique

Dispositif EHPI – classe de Mme PAYRE

- Projet sur les droits de l'enfant avec les élèves de Ce2-Cm1-Cm2
- Projet film d'animation pour présenter les spécificités des élèves du dispositif EHPI
- Projet sur le temps et les sciences avec construction de sabliers
- Projet sur Léonard de Vinci en lien avec le cycle à l'EMAP
- Projet Boîte à livres dans le jardin
- Projets personnels de chaque élève

DISPOSITIF ULIS - classe de Mme BADET

- Cycle natation en période 1
- Projet sur le handicap au travers d'albums pour réaliser une exposition
- Cycle à l'EMAP à venir

Cours enseignement langue culture d'origine :

Mr DAHMANI assure les cours de langue arabe le mardi de 16h30 à 18h. 9 élèves suivent les cours depuis le premier trimestre. Ils donnent lieu à une évaluation des compétences comme pour l'anglais en fin de trimestre.

4. POINT SECURITE

- PPMS :

Le Plan de mise en sécurité (PPMS) face aux risques majeurs, mis à jour en commun avec les 2 écoles Grand Four, prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle, technologique, ou des situations d'urgence particulière (comme l'intrusion d'une personne étrangère à l'école).

Il est donc adapté à sa situation précise et au niveau du plan Vigipirate. Ces exercices permettent de répéter des postures et d'apprendre les conduites à tenir en cas de danger (comme le confinement en cas de risques météorologiques) et font partie de l'enseignement moral et civique.

Un exercice PPMS a été réalisé le 15/10/19. Une information a été donnée aux familles via le cahier de liaison. Une annexe sera distribuée aux familles expliquant chaque année les consignes à suivre en cas de risques majeurs.

Une remontée est faite suite à l'exercice du 15/10/2019 au niveau académique.

Comme l'année dernière, la corne de brume à gaz qui ne s'utilise qu'à l'extérieur des bâtiments, ne s'entend pas dans toutes les classes des bâtiments A et B. La possibilité d'avoir un autre système d'alarme ppms, comme dans le second degré, est demandée.

5. DEMANDES D'AMÉNAGEMENTS ET DE TRAVAUX

Le Conseil d'école remercie la Municipalité pour les travaux et demandes réalisés :

- Chaises et tables mises à disposition lors du repas partagé du mois de septembre 2019
- Réfection du toit et isolation à venir

Certaines demandes sont réitérées ou effectuées :

- Demande du conseil d'école de vidéoprojecteur interactif ((VPI) pour le dispositif ULIS et les 2 classes de cp/ce1
- Installation de meubles coulissants pour ranger le papier (voir compte-rendu de la dernière commission de sécurité)
- Installation de placards muraux dans les classes sous les fenêtres, côté couloir (comme dans les classes des dispositifs EHPI et ULIS)
- Le changement des huisseries des fenêtres des 2 couloirs est à envisager.
- Une réfection de toute la cour est aussi à envisager.

5. PÉRISCOLAIRE :

- RESTAURANT SCOLAIRE

Deux services du lundi au vendredi. La répartition des élèves dans les services est organisée par la mairie. Le premier service est prioritairement réservé aux petits de maternelle.

Référente TAP/TAE : Marie Levrat

Pour tout renseignement, vous pouvez la joindre au 03 85 39 54 41.

6. QUESTIONS DIVERSES

- question 1 :

« Nous sommes très contents de la prise en charge proposée par l'école (dans les classes comme sur le temps périscolaire) ».

- question 2 :

« Serait-il possible de décaler l'horaire de convocation des jeunes aux journées citoyennes organisées régulièrement au château du Grand Four, afin d'éviter les problèmes de stationnement et de circulation aux alentours de l'école. Le secteur est déjà surchargé en temps normal, mais ces matins il est impossible de se garer, les abords de l'école deviennent très dangereux, et il y a des conflits d'usages avec les riverains, les bus et les conducteurs qui empruntent cette route ».

Réponse : Le problème ne relève pas de la municipalité. Les parents pourraient se renseigner auprès du service des armées ou d'un autre contact à trouver pour une sensibilisation des participants.

- question 3 :

"Le nouvel abri à vélos installé par la mairie n'est pas du tout adapté tant sur le plan de la sécurité d'attache (impossibilité d'attacher roue, cadre, point fixe), que sur la hauteur du point d'attache inadaptée pour des élèves de primaire et leurs vélos. Les anciens points d'attache étaient beaucoup plus adaptés et suffisants.

Réponse : Le service urbanisme indique que la hauteur est réglementaire et le matériel est aux normes.

- question 4 :

"Il est beaucoup trop contraignant pour les familles de devoir appeler le service éducation / vie scolaire avant le 20 du mois suivant pour prévoir les repas des enfants. Cela n'est pas adapté à la réalité du rythme des familles d'aujourd'hui. Les familles se retrouvent à payer des repas non pris pour des enfants dont l'absence n'avait pas été anticipée ou pour cause d'emploi du temps de travail changeant et non anticipable. Cela engendre en outre du gaspillage. Nous proposons que les repas puissent être annulés 48h avant pour les familles puisque les repas sont commandés 48h avant."

Réponse : Le règlement intérieur prévoit la possibilité d'annuler des repas uniquement avant le 20 du mois. Cet article a été inscrit car les nombreuses annulations généraient un surcroît de travail important pour les personnels municipaux et scolaires. Ce changement a été également nécessaire en raison du gaspillage occasionné par les annulations de derniers instants. Une souplesse est possible dans le cas d'un ajout de repas.

Levée de la séance à 20h30

La Présidente de séance,
Nathalie Maure-Levreur

La Secrétaire de séance,
Virginie David